

16.11.2010 - 10:47 Uhr

Financement de l'infrastructure ferroviaire: la position de l'USS et du SEV/Il faut financer des investissements pour le futur avec de nouveaux emprunts de la Confédération et garantir l'entretien du réseau

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) et le Syndicat du personnel des transports (SEV) ont présenté au-jour'd'hui publiquement leurs revendications concernant le maintien de la qualité supérieure des transports publics suisses, la sécurité des infrastructures et les conditions de travail en vigueur.

1. Même après le « succès du Gothard », les transports publics doivent être développés en Suisse. C'est pourquoi il faut faire sans retard avancer le projet « Rail 2030 » - dans la variante prévoyant des investissements d'au moins 21 milliards - et en assurer les assises financières. Seule la variante élargie est à même de garantir le transfert du trafic de la route au rail.
2. L'entretien du réseau et de ses extensions doit à nouveau être pleinement garanti, aussi en ce qui concerne la prévention des accidents. Il devra englober en particulier la suppression des tronçons de ralentissement, des mesures de prévention systématiques et, afin de maintenir à long terme le savoir-faire, une internalisation au lieu d'une externalisation.
3. Un financement des transports publics garantis sur le long terme doit inclure le désendettement de l'actuel Fonds FTP destiné au financement des grands projets ferroviaires réalisés à ce jour et son redémarrage en tant que fonds d'infrastructure avec un nouveau but ; cela, pour une durée non limitée dans le temps.

Afin de garantir les investissements d'au moins 40 milliards de francs qui se dessinent jusqu'en 2030, l'USS et le SEV proposent que la Confédération à la fois éponge les 8 milliards de dettes du Fonds FTP et, parallèlement, finance un train d'investissements réalisables à court d'environ 5 milliards de francs, via des emprunts. Pour ce faire, elle devra profiter de la situation favorable sur les marchés des capitaux afin de procéder à un emprunt en faveur des transports publics. Les actuelles sources de financement du Fonds FTP doivent être maintenues et complétées par au minimum 50 % des recettes de l'impôt sur les huiles minérales (env. 800 millions par an, selon l'initiative de l'ATE et du SEV).

Contact:

Giorgio Tuti (079 221 45 64), président du SEV, et Rolf Zimmermann (079 756 89 50), premier secrétaire de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

